



IMPOT SUR LES SOCIETES
Etat des biens d'investissement reçus des sociétés membres du groupe (1)
Article 20 bis du code général des impôts

Cadre réservé à l'administration
Date de dépôt :
N° de dépôt :

Exercice du au

I. Identité de la société ayant bénéficié du transfert des biens d'investissement

Raison sociale :

N° d'identification fiscale : /_/_/_/_/_/_/_/ Identifiant commun de l'entreprise « ICE » : /_/_/_/_/_/_/_/ /_/_/_/_/ /_/_/

Siège social ou principal établissement :

II. Liste des biens d'investissement reçus

Biens d'investissement reçus							Données de la société du groupe ayant opéré la première opération de transfert			Désignation de la société du groupe bénéficiant du transfert		
Nature	Identification (2)	Lieu ou adresse	Date de transfert	Valeur d'acquisition réelle à la date du transfert	Dotations aux amortissements		N° d'identification fiscale ICE	Raison sociale	Valeur d'origine (3)	Valeur nette comptable	N° d'identification fiscale ICE	Raison sociale
					Déductibles	Réintégrées						

(1) A souscrire, par la société ayant bénéficié du transfert des biens d'investissement, dans les 3 mois qui suivent la date de clôture de chaque exercice comptable.
 (2) N° du titre foncier ; N° d'immatriculation pour les véhicules, etc.
 (3) Valeur d'origine figurant à l'actif de la société du groupe ayant opéré la première opération de transfert.

A, le
Cachet et signature